

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 août 2010

L'an deux mille dix, le **30 août**

Le Conseil Communautaire étant assemblé en session ordinaire, au lieu de ses séances, après convocation légale, en date du 25 août 2010 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

Toutes les Communes sont représentées.

Nombre de Membres présents : **40/50**

**Excusés** : Bernard MARRE, Christophe CAPUT, Patrice DEVAUX, Laurent SAVARD, Danièle VIVARELLI, Marie Claude GARNIER, Bernard BABIN, Valéry LEPLOMB, Philippe HARACZAJ, Jean Paul REMY, Ferdinand SCHWAB, Simon WATRIN, Arlette QUENTIN, Delphine JUNG, Sylvain HEURTAUX, Jean François BERTHELEMY, Jocelyne ANTOINE, François BRELLE.

Il a été, procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Christophe WILCKE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

## **Ordre du jour :**

1. Points sur les dossiers en cours.
2. Choix d'un maître d'œuvre pour l'aménagement d'une ZA à Eton.
3. Dépôt d'un dossier auprès des financeurs pour l'aménagement d'une ZA à Eton.
4. Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la cantine du groupe scolaire de Rouvrois sur Othain et Spincourt.
5. Questions diverses.

Le Président demande à l'assemblée si des observations sont à formuler quant au procès verbal du précédent Conseil Communautaire. A l'unanimité le procès verbal est approuvé.

## 1. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

### **MAISON MEDICALE**

Le permis de construire est accordé. L'appel d'offres sera lancé cette semaine.

### **ECOLE DE DOMMARY BARONCOURT**

Le permis de construire est déposé.

### **VOIRIE :**

Le programme se déroule mais trop lentement.

### **CRECHES INTERCOMMUNALES**

L'agrément pour les deux structures est passé à 12 enfants (contre 10 précédemment).

### **ETUDE ECLAIRAGE PUBLIC**

La Communauté de Communes du Pays de Spincourt reprend contact avec le bureau d'études. Les communes ne doivent pas tenir compte du courrier reçu.

## 2. CHOIX D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE ZA A ETON

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment les compétences développement économique et voirie,  
Vu le projet de création d'une zone d'activités à Eton,  
Vu la consultation de maîtrise d'œuvre réalisée,  
Considérant la position de la commission d'ouverture des plis,  
Il faut ajouter à cette mission une plus-value pour étude de sol de même que pour le bornage des lots et document d'arpentage.  
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de retenir le cabinet Concept Voirie pour cette mission complète pour un taux forfaitaire d'honoraires de 4.5 % de l'AVP HT.

Voix pour : 40

Voix contre : 0

Abstention : 0

### 3. DEPOT D'UN DOSSIER AUPRES DES FINANCEURS POUR L'AMENAGEMENT D'UNE ZA A ETON.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment les compétences développement économique et voirie,  
Considérant les échanges de terrains réalisés qui ont permis à la Communauté de Communes du Pays de Spincourt d'acquérir la parcelle ZE 55, 2 ha 54 a 98 ca au lieu dit « Aux grives », dans le but de créer une zone d'activités sur la commune d'Eton, cf. délibération du 29/09/2009.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de créer une zone d'activités sur la commune d'Eton,

Le conseil communautaire autorise le Président à déposer le dossier auprès des différents financeurs (Etat dans le cadre de la DDR, GIP de la Meuse, Conseil Régional de Lorraine).

Le Président s'engage à réserver les crédits nécessaires en créant un budget annexe.

<b>Dépenses H.T. (1) (par principaux postes)</b>	<b>Montant</b>	<b>Ressources</b>	<b>Montant</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux</li><li>• Maîtrise d'œuvre</li><li>• Frais divers (étude de sol, bornage, ...)</li></ul>	432 500.00 19 463.00 2 800.00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autofinancement</li><li>• Vente immobilière (23 030 m2 x 10.00 € HT)</li><li>• Emprunt</li><li>• Aides sollicitées :<ul style="list-style-type: none"><li>• DDR (40%)</li><li>• Fonds GIP (40%)</li></ul></li></ul>	44 893.00 230 300.00  89 785.00 89 785.00
<b>Total : (coût global de l'opération)</b>	<b>454 763.00</b>	<b>Total :</b>	<b>454 763.00</b>

Voix pour : 40

Voix contre : 0

Abstention : 0

### 4. FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA CANTINE DU GROUPE SCOLAIRE DE ROUVROIS SUR OTHAIN ET SPINCOURT

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Considérant la nécessité de reconduire le marché de fourniture de repas,

Vu la consultation réalisée,

Considérant la position de la commission d'ouverture des plis,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de retenir la société Avenance Elix jugée mieux disante pour cette prestation au prix unitaire de 3.417 euros HT le repas livré (3.60 euros TTC).

Le Président est autorisé à signer le contrat ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Voix pour : 40

Voix contre : 0

Abstention : 0